



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 8 JUILLET 2021.

La réunion se déroule en présentiel à 17 h au GACP

Membres présents : , MM Christophe Chouraki, Régis Laval , Bernard Paoli , Loïc Doudet ,Yves Suglia, Guillaume Manfredi, Jo Lombino.

Membres excusés : M. Theophile Henry, Richard Mouton, André Marzullo, Yvan Cros, Philippe Bourges.

En préambule et devant l'incivilité de certains, Christophe rappelle que les sociétaires ont le devoir et la responsabilité de laisser propres le local ainsi que l'estacade. Les détritrus doivent être emportés par chacun et non pas abandonnés sur place. Un rappel sera fait lors de la prochaine AG.

Ordres du jour :

- 1) Organisation du 14 juillet.
- 2) Bateaux non entretenus. Liste des propriétaires à relancer.
- 3) Point cotisations.
- 4) Point sur les ventes des bateaux.
- 5) Point trésorerie.
- 6) Fixer une date pour un concours de pêche.
- 7) Organisation et date de la prochaine AG.
- 8) Questions diverses.

*1) Les présidents des sociétés nautiques ont été conviés par la Mairie le lundi 28 juin pour une réunion portant sur l'organisation du 14 juillet. Rien de marquant n'a été présenté si ce n'est, comme d'habitude, une interdiction de naviguer dans le Vieux Port à partir de midi. En cas de météo défavorable, le feu d'artifice sera reporté au 15 juillet.

*2) La liste sera établie par Régis dans les jours à venir.

*3) 4 sociétaires n'ont pas encore payé leurs cotisations 2021. Loïc les a relancés.

*4) M. Daniel Rebboh (place 637) a vendu son bateau à M. Nemes qui s'est présenté en début de réunion en présentant les documents pour une demande de passager de longue durée (PLD) à/c du 08 07 21.

M. Régis Prudhomme (place 557), nouvellement sociétaire s'est vu contraint, pour raisons personnelles, de vendre son bateau et de renoncer à son nouveau poste de commissaire de panne. M. Clegg est le nouveau propriétaire et a fait sa demande de PLD à/c du 01 07 21.

*5) Rien à signaler de particulier. Loïc nous indique que les comptes du GACP sont largement positifs.

*6) La date pour un concours de pêche est fixée au 12 septembre, reportable éventuellement au 19 septembre. La date limite d'inscription est fixée au 5 septembre. Une participation de 10 € par bateau sera demandée. Il n'y aura pas de limitation du nombre de participants. Un apéritif sera offert par le GACP ainsi qu'un lot en bon d'achat de 40€.



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

Le CA propose que la totalité de la pêche soit conservée par le GACP pour une soupe de poisson organisée pour le dimanche 26 septembre. La date limite d'inscription est fixée au 19 septembre. Le nombre de participants est fixé à 80 personnes avec en priorité les participants au concours de pêche suivis par les sociétaires et ensuite les invités n'ayant pas participé au concours de pêche. Une participation de 10 € par personne pour les sociétaires et famille sera demandée et une participation de 15 € sera demandée aux invités.

*7) Christophe aimerait que l'AG 2021 puisse se tenir dans la première quinzaine d'octobre. Régis se charge de contacter le responsable de la salle de la prudhomie pour arrêter une date. Nos statuts nous imposant le renouvellement du CA par tiers, les 3 prochains sortants seront déterminés lors du CA de septembre.

*8) *Christophe demande à Loïc d'effectuer comme chaque année un don à la SNSM.

*Christophe propose que l'achat de drapeaux et fanions aux couleurs du GACP soit prévu.

*Afin de permettre l'organisation de festivités au sein du GACP et dans de bonnes conditions, le CA vote positivement pour l'achat de bancs (16) et tables (8) ainsi que du matériel de cuisine de collectivité.

*Régis propose l'installation d'un hublot sur la porte des WC pour apporter de la lumière naturelle : la décision est pour l'instant ajournée.

*Un débat s'engage sur l'installation de caméra de surveillance pour lutter contre les incivilités : le CA est pour l'instant contre cette idée considérant que cela nuirait à la convivialité chère à tout le monde et préfère parier sur le bon esprit de chacun.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 1 septembre 2021.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. PAOLI